

Image not found or type unknown



Partir en retraite à 60 ans

Par **jef 35**, le **02/07/2010** à **14:43**

Bonjour, rnj'ai 56 ans et je travail depuis l'age de 16 ans (avec 3 ans d'pprentissage). J'ai reçu mon récapitulatif de carrière et mon apprentissage n'est pas pris en compte pour mes trimestres pourquoi ?. Je travaille depuis 35 ans dans l'agroalimentaire en 3/8 dimanches et jours fériés, je voudrais savoir avec tous ça si je pourrais quand meme partir à 60 ans (ou peut-etre avant ?).rnmerci d'avancernjef